

Communiqué de presse

Paris, le 6 mars 2020

Le Syndeac réaffirme son soutien aux victimes de violences sexuelles et sexistes

Quelques jours après la cérémonie des Césars, nos professions sont encore traversées par l'onde de choc provoquée par le déni et le mépris ouvert à l'encontre des victimes de violences sexuelles et sexistes.

Nous, les 400 adhérents du Syndeac, lieux de spectacle vivant comme équipes artistiques, tenons à réaffirmer notre soutien sans réserve aux victimes qui brisent l'omerta et le silence, au péril de leurs carrières.

En tant que syndicat d'employeurs, nous prenons nos responsabilités pleines et entières face aux artistes, aux salarié·e·s de nos équipes ainsi qu'aux jeunes que nous formons : nous nous engageons à une tolérance zéro face aux violences sexuelles et sexistes, et face aux discriminations sexistes, racistes, homophobes, transphobes et/ou liées aux origines sociales.

Le Syndeac s'engage dans une démarche de recensement sur le ressenti des violences sexuelles et sexistes pour mettre en place des outils de sensibilisation, de prévention, d'alerte et d'accompagnement des victimes au sein de nos entreprises. Désormais, chacun·e doit se savoir protégé·e au sein de nos structures professionnelles.

Contact Presse :
Marie-Pierre Bayle
Tél. 01 44 53 72 30

